Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025110-DE

moëlan sur-mer — molan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Délibération 2025/110

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 18 décembre 2025

L'An deux mille vingt cinq
Le jeudi dix-huit décembre à 18H

Date de convocation : 11 décembre 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Ellipse, sous la présidence de Madame Marie-Louise GRISEL, Maire de Moëlan-sur-Mer.

Nom et Prénom	Présent	Absent	Nom et prénom	Présent	Absent
Marie-Louise GRISEL	X		Dominique MALCOSTE	X	
Gwénaël HERROUET	X		Dominique IGNERSKI		X
Christelle FÉNÉON	X		Maryse RIOUAL	X	
Franck CHANVRIL	X		Alain RICHET		X
Christine CIPOLLINA	X		Benjamin BRUNET	X	
Yannick MOËLO	X		Louise BOURLON-TRÉGUIER		X
Sylvie FAUGLAS	X		Patrick DEFOSSEZ	X	
Laurent BELLEC	X		Josée GUIGOUREZ	X	
Isabelle MOIGN	X		Christophe RIVALLAIN		X
Jean RAISON	X		Brigitte OFFRET	X	
Annick LE CORRE	X		Philippe GUYVARC'H	X	
Béatrice ANDRIEU	X		Jean-Claude TYTECA	X	
Tom IRLANDE		X	Gaëlle TRÉGUIER	X	
Jacky ABÉLARD	X		Jean-Arnault DERENS	X	
Véronique BACQUE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Tom IRLANDE	Benjamin BRUNET
Dominique IGNERSKI	Isabelle MOIGN
Alain RICHET	Jean RAISON
Louise BOURLON-TRÉGUIER	Christelle FÉNÉON
Christophe RIVALLAIN	Philippe GUYVARC'H

Secrétaire de séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Absents
Jean RAISON	82,76 %	29	24	5

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Mairie de Moëlan-sur-Mer • Ti Ker Molan
2, rue des Moulins - 29350 Moëlan-sur-Mer • 2, straed ar Milnoù - 29350 Molan
02 98 39 60 10 - mairie@moelan-sur-mer.bzh - www.moelan-sur-mer.bzh

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901508-20251218-DCM2025110-DE

DCM 2025/110 : COMPTE-RENDU DE MADAME LA MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL D'ESTER EN JUSTICE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION N° 031-2020 EN DATE DU 16 JUILLET 2020

RAPPORTEUR : Madame la Maire

En vertu de la délégation d'attribution consentie par délibération en date du 10 juillet 2020, Madame la Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des dossiers présentés ci-dessous :

DOSSIER	JURIDICTION	OBJET	AVOCATS	ÉTAT DE LA PROCÉDURE	SUITE
MOËLAN-SUR-MER / SARL Maisons de Bretagne	Tribunal Administratif de Rennes	Demande d'annulation du CU 29 150 23 00232	Moëlan-sur-Mer : SARL Maisons de Bretagne : Maître Pierre-YVES MATEL	Instruction close	

VU la délibération n° 031-2020 en date du 16 juillet 2020,
VU l'exposé de Madame la Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

PREND ACTE de ce porter à connaissance.

Pour extrait certifié conforme.

Marie-Louise GRISEL
Maire de MOËLAN-SUR-MER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.